PETITE HISTOIRE DE BÉDARIEUX
par Émile SÉGUI

1. Les origines[1]

La ville de Bédarieux est bâtie au confluent de l'Orb et de Vèbre. Le pic de Tantajo la domine de ses 518 mètres. Confluent et pics sont probablement à l'origine de la cité. Les eaux de l'Orb et de Vèbre étaient jadis bien plus poissonneuses qu'aujourd'hui. Elles permettaient la culture maraîchère et, de bonne heure, utilisées comme force motrice, elles ont donné naissance à l'industrie bédaricienne. Tantajo, sentinelle veillant sur la vallée de l'Orb, protégeait l'agglomération établie à ses pieds.

Rien ne permet d'affirmer que le lieu fut habité aux époques préhistoriques, car à ma connaissance, on n'a point découvert de vestiges probants. Une hache en silex trouvée dans un champ non loin des Douzes n'est pas un suffisant témoignage : elle peut avoir été perdue par un lointain voyageur. Mais l'on considére que Faugères possède des *Corabelles* (des capitelles disent les savants) plus de deux fois millénaires et autour desquelles j'ai trouvé des poteries néolithiques à profusion et le plus beau spécimen de quartzite taillé que nous ayons dans le Midi, que dans la région de Lunas bien des vestiges préhistoriques ont été mis à jour par M. le Docteur Brunel, qu'à Levas on signale un dolmen et que des menhirs, ou pierres plantées, se rencontrent dans les environs, on a quelques raisons de penser qu'un site comme celui qui a vu s'épanouir Bédarieux a dû tenter les premiers occupants de notre pays. Mais il est bien difficile, sous une ville dont le temps exhausse constamment le sol, de trouver les indiscutables preuves de leur existence.

Des migrations successives amenèrent chez nous Ligures, Ibères et Celtes. Les indigènes subirent leur domination politique et participèrent à leur civilisation plus avancée, mais ils n'en continuèrent pas moins à former la masse de la population. De ces vagues successives de conquérants, l'étymologie, à défaut d'autres monuments, garde la trace. Salasc est un nom authentiquement ligure. Le Vernoubrel, les divers Vernazoubres, sont composés avec la racine celtique Vern (aulne) et celtiques aussi d'origine sont les noms de lieux terminés par ac, tels que Clairac, Graissessac ou Cazilhac. Quant à l'apport ibérique, voici Bettarra ou Betarratic, Béziers, et Bittarivié, lointaine forme de Bédarieux. Un historien du XVIIIe siècle a voulu voir dans Bittarivié un diminutif du nom ibérique de Béziers Bédarieux serait à ses yeux, le petit Béziers.

Vers l'an 120 avant J.-C. les Bomains mirent fin à la domination de la tribu celte des Volques Tectosages qui tenait tout le pays de l'Hérault à la Garonne et dont Toulouse était la capitale. Ils firent de notre région une province de leur empire. La Gaule entière fut conquise au siècle suivant. Les gens de chez nous, adoptant sans barguigner !a langue et la civilisation romaine, devinrent des Gallo-Romains.

La province romaine – la Narbonnaise, comme on l'appela plus tard – vit affluer les colons italiens qui se rendirent acquéreurs de vastes domaines. Au centre de chaque domaine s'éleva la *villa* autour de laquelle se groupèrent tous les bâtiments de l'exploitation. Ces *villæ* sont à l'origine de bon nombre de nos villages.

La vallée de l'Orb, fertile, attira des colons. Le confluent de Vèbre en retint-il quelques-uns ? Il faudrait bouleverser les fondations de nos immeubles pour pouvoir répondre à la question. Quelques monnaies romaines trouvées en 1910 au cours de travaux dans le quartier des rues basses ne sauraient y suffire. Je pencherais toutefois vers l'affirmative. Et voici pourquoi : il est des noms révélateurs : Nissergues en est un. Nissergues, jadis Niassargues. Or tous les noms en argues indiquent une origine Gallo-Romaine. Le mas de Niassargues, dont font état les textes du Moyen Âge, c'était primitivement la villa d'un certain Niassianus. D'autre part de probants vestiges ont été découverts à la Bastide et à Palagret : débris d'amphores et surtout tuiles à rebord, carac-

1 Il est difficile d'écrire l'histoire de Bédarieux, surtout pour les époques lointaines, car les documents font défaut. Les archives municipales ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle. Les documents antérieurs ont disparu au cours des guerres de religion, de même que les archives de l'Abbaye de Villemagne qui eussent été si précieuses.

téristiques de l'époque.

Il y avait donc, aux premiers siècles de notre ère, sur l'emplacement de Bédarieux et dans les environs, des cultivateurs, indigènes et colons mêlés, groupés autour de modestes *villæ*. Sur eux et sur la vallée, chemin de passage, veillait un poste militaire installé au sommet de Tantajo. J'ai eu l'occasion au cours de recherches d'en trouver les indiscutables témoins.

2. Le Moyen âge

Quand l'empire romain croula sous les coups des barbares, notre pays passa sous la domination des Wisigoths. Nous ne savons pas grand chose sur ces débuts du Moyen Âge. Un jour, les Francs vainqueurs des Wisigoths, vinrent chez nous, prenant entre autres lieux Cabrières et Dio (533). La chronique porte que Théodebert, le triomphateur, ne fut pas insensible aux charmes de la belle châtelaine de Cabrières, et qu'il l'épousa.

Sur les invasions sarrazines, sur la splendeur carolingienne, l'histoire locale est muette. Il faut arriver aux débuts du IXe siècle, au moment où les monastères commencent à se multiplier et à jouer un rôle considérable, pour pouvoir citer un fait : la fondation de l'Abbaye de Villemagne (primitivement Cogne), abbaye placée sous le Vocable de Saint Majan en 896, après que les pieux moines eurent dérobé à Lombez les reliques du bienheureux.

On était alors à l'aube de la féodalité. « Nulle terre sans seigneur, nul seigneur sans terre ». L'abbaye de Villemagne, rapidement prospère, étendit son emprise sur la vallée de l'Orb. Les petites gens avaient grand besoin de protection en ces temps difficiles. Les Manants de Bédarieux demandèrent-ils celle du riche monastère ? Toujours est-il que durant le Moyen Âge, l'abbé de Villemagne fut leur seigneur. A vrai dire deux autres féodaux d'importance, le baron de Boussagues et le baron de Faugères, seigneur de Lunas, possédaient des biens, et par conséquent des serfs, sur notre territoire, mais il y a tout lieu de croire qu'ils étaient, pour ces biens, les vassaux du puissant abbé.

Qu'était alors Bédarieux ? Comme bien d'autres lieux, depuis devenus villes, une petite bourgade pourvue de défenses et d'une administration locale – syndics et conseillers – privilèges consentis par le seigneur abbé dans une charte malheureusement disparue.

Cette bourgade se pressait autour de l'église Saint-Alexandre – la primitive – du ruisseau de Vèbre à la place aux Herbes, aux rues Sur-le-Puits et Savonnerie et au Château dressé sur l'éperon rocheux du Puech du Four. Elle ne devait pas compter plus de deux cents âmes si l'on en juge par ses proportions exigües.

En 1195, l'agglomération s'aggrandit. L'insécurité des temps chasse de leurs mas les paysans dispersés dans la campagne, en particulier ceux qui habitaient l'écart de Courbezou, et qui, nantis de syndics et de conseillers propres, formaient la terre foraine. Avec l'assentiment de leurs seigneurs respectifs, ils obtinrent de l'abbé de Villemagne l'autorisation de s'établir dans un champ appelé la Condamine, entre Vèbre, l'Orb et les murailles du bourg. C'est là l'origine du quartier des rues basses et le point de départ de l'extension de Bédarieux vers la rivière. Cent ans plus tard, les remparts de la ville, qui avait doublé sa superficie, se dressaient sur les bords de l'Orb.

Fortement protégée à l'ouest et au sud par les deux cours d'eau, la ville restait plus exposée du côté nord, où des murailles jusqu'à l'emplacement de l'actuelle rue Ferdinand Fabre s'étendaient de nombreux jardins, les *horts*. Sa citadelle, le château, qui le couvrait à l'est ne parait pas avoir été un ouvrage d'importance, capable de soutenir la comparaison avec les donjons de Faugères, de Boussagues ou de Lunas. Somme toute, la ville restait assez vulnérable. Elle n'eut que trop l'occasion de s'en apercevoir.

Je dirai dans un prochain numéro comment naquit et se développa, au cours du Moyen âge, l'industrie bédaricienne. Je veux, aujourd'hui, simplement signaler le sort de Bédarieux aux cours des grandes tourmentes qui s'abattirent sur notre pays durant ces temps lointains.

Au début du XIIIe siècle, la guerre des Albigeois ruina et endeuilla le Languedoc. Il ne semble pas que notre ville ait souffert car son seigneur, l'abbé de Villemagne, avait pris place dans l'armée des croisés que commandait Simon de Montfort.

Il n'en fut pas de même au siècle suivant. durant la longue guerre anglaise, la guerre de Cent Ans de nos manuels d'histoire. Les mercenaires à la solde des Anglais, les *routiers*, comme on les appelait, ravagèrent notre région. En 1364, il prirent Bédarieux et s'y installèrent. Nous ne savons pas combien de temps dura l'occupation, mais il y a lieu de croire qu'elle se prolongea pendant plusieurs années. De Bédarieux ces pillards rayonnèrent sur les environs. En 1370, ils s'emparèrent de Roqueredonde et de Cabrières. En 1379, ils mirent à sac l'abbaye de Joncels. Ils avaient installé un poste d'observation sur un escarpement difficilement accessible, tout près du Bousquet de la Balme. Les murs en sont encore debout et se confondent avec la grisaille de la roche. C'est le *Castel de l'Anglés*.

3. Naissance de l'industrie

Tandis que les guerres féodales, la croisade des Albigeois ou les incursions des routiers troublaient le pays, une industrie naissait à Bédarieux qui devait devenir plus florissante, celle de la draperie.

De bonne heure, sur les bords de Vèbre, s'étaient bâtis quelques moulins à blé. Ce n'était pas là chose rare : il y en avait dans presque toutes les localités, même les plus mal arrosées, à une époque où le blé était la principale récolte et où on tâchait de trouver sur place tout ce qui était nécessaire à la vie. Les a t-on assez blagués, ces *" moulins d'écoute s'il pleut "*, juchés sur un ruisseau dont les maigres eaux n'arrivaient pas toujours à faire tourner la meule, tel celui du Colombel à Faugères ! Ceux de Vèbre n'étaient pas trop déshérités. Des siècles durant ils broyèrent nos grains. On en comptait encore six en 1660.

Ces " *moulins bladiés "* sont à l'origine de l'industrie locale. A les voir si actifs, on fut tenté d'en établir d'autres pour des usages si différents : le peignage de la laine et la fabrication des draps.

Dès les premières années du XIIIe siècle, il existait déjà des *moulins drapiers* sur les bords de l'Orb ou de Vèbre : un vieux parchemin en fait foi qui relate une contestation entre leurs propriétaires et l'infirmier de l'abbaye de Villemagne.

Cent ans plus tard, leur nombre s'était accru et la fabrication des étoffes de laine, que réglementa en 1317 l'ordonnance de Philippe le Long, était la principale industrie de la cité. Un acte de 1322 la qualifie de " très ancienne ".

A voir le Languedoc presque exclusivement abandonné à l'agriculture aujourd'hui, on ne se douterait pas que ce fut dans l'ancienne France, la grande province industrielle. Le travail de la laine, en particulier, y était si florissant qu'on pouvait l'appeler le *Midi drapier*.

Au commencement du XVIe siècle, cette industrie se développa considérablement par l'exportation. Et tout particulièrement à Bédarieux. On fabriquait alors en Languedoc, en Provence et en Dauphiné, des draps dénommés *londrins* : c'était une imitation des draps d'Angleterre. Les londrins de Bédarieux faisaient prime dans certains ports du Levant, Smyrne et Constantinople notamment, que les accords conclus avec la Sublime Porte nous avaient largement ouverts. On employait pour la fabrication de ces londrins les laines de chez nous, très abondantes, et celles qui provenaient d'Espagne ou des pays barbaresques. Un peu partout, dans nos villages, les femmes filaient la laine. Le fil ainsi produit alimentait les ateliers bédariciens.

La prospérité de la ville fut confirmée au XVIe siècle par l'établissement de quatre foires annuelles et d'un marché hebdomadaire. En 1529, à la demande du seigneur abbé, François 1er par Lettres Patentes datées de Romorantin, établit les deux premières [2]. L'une était fixée au 21 Décembre, jour de Saint-Thomas l'apôtre, l'autre au 29 Juin, fête de Saint Pierre. Les deux autres accordées par Henri IV devaient avoir lieu le 1er Mai et le lendemain de la Toussaint. Par les mêmes Lettres Patentes, ce roi instituait le marché du Lundi. Les archives de la ville ont conservé ces actes royaux qui témoignent de l'importance économique de Bédarieux dans les siècles passés.

Supprimés provisoirement pendant la Révolution, foires et marché furent rétablis officiellement

2 Il semble que le roi n'ait fait que consacrer officiellement des foires depuis longtemps tenues car j'ai trouvé mention dans une charte de 1335 des " foires de Bédarieux ".

en 1802 avec quelques modifications toutefois. La foire du 29 Juin trop rapprochée de celle du 1er Mai, fut reportée au premier Dimanche d'Août. Celle de Décembre fut fixée au 22 et on intercala entre ces deux dernières la foire dite des comportes, qui devait se tenir le 22 Septembre.

Chaque catégorie de marchands avait son emplacement assigné. Au XVIIIe siècle, quand la ville s'agrandit aux dépens des jardins et que naquit la rue Neuve (la Grand'Rue plus tard) les foires se tinrent dans cette large artère. Le côté nord fut occupé par les divers marchands de denrées alimentaires, épiciers, fromagers, mangoussiers (débitants de chair salée), etc. En face s'installèrent ceux qui vendaient vêtements et chaussures ainsi que les cloutiers et ferratiers. Les pâtissiers et les fruitiers se tinrent sur la place du jardin de la Communauté, aujourd'hui place Roger Abbal. Le Planol recevait les marchands de vaisselle. Quant aux bestiaux, ils attendaient les acheteurs sur la promenade de la Vierge.

4. La vie civile.

J'ai déjà dit que, de bonne heure, les habitants de Bédarieux constituèrent une *communauté* (nous disons commune au jourd'hui). Des *syndics* assistés de conseillers, géraient les affaires de la ville. Syndics et conseillers étaient élus par les chefs de famille assemblés en conseil. Ils entraient en fonction après avoir prêté serment entre les mains du *viguier*, représentant l'abbé de Villemagne, seigneur du lieu. En l'absence de documents, nous ignorons si ces nominations ne donnèrent pas lieu à des conflits. Toutefois il convient de noter que les seigneurs ne s'immisçaient guère dans les élections. La liberté municipale n'était pas alors un vain mot. Elle ne fut bridée que plus tard, par l'autorité royale. Les premiers magistrats gardèrent le nom de syndics jusqu'aux abords du XVIe siècle. A ce moment là, ils prirent le titre plus reluisant de consuls.

Si les élections n'amenaient pas de frictions entre la ville et son seigneur, il n'en était pas de même des droits féodaux qui donnaient lieu à de nombreuses contestations nécessitant des transactions provisoires.

Une transaction définitive sur ce chapitre eut lieu le 7 Juillet 1497, entre l'abbé et les syndics. Les habitants de Bédarieux se virent octroyer ou confirmer les droits de pêche, de chasse et de pâture. Je signale en passant qu'on pouvait chasser en ce temps-là, sur les bords de l'Orb, la loutre et le castor. Plus au nord, dans les bois de Lunas, le cerf n'était pas rare. Mais c'était un gibier de choix dont les nobles se réservaient la poursuite.

En retour les habitants devaient payer une taille de 10 livres (500 francs d'aujourd'hui [3]) en plus de légères censives qui frappaient leurs biens immobiliers, et garantir au viguier, représentant du seigneur, un certain nombre de droits honorifiques. Par exemple, le jour de la fête patronale, les syndics étaient tenus d'aller chercher le viguier chez lui et de l'accompagner en grande pompe à l'église.

Malgré la peste, qui ravageait notre région au lendemain de la guerre de Cent ans et n'épargna pas Bédarieux, la ville s'agrandit. L'église Saint Alexandre, trop petite, fut reconstruite. Le Pont Vieux fut jeté sur l'Orb, probablement au XVe siècle. Ce pont, bien plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui, est à l'origine du faubourg du *Barry*.

A la veille des guerres de religion, qui devaient secouer si profondément Bédarieux, la ville s'était étendue vers le nord, jusqu'à la rue Maison de Ville, alors rue de Ratié. Le rempart, partant du Planol, suivait le côté sud de l'actuelle Grand'Rue et rejoignait le clocher en obliquant par la Place aux Fruits. Non loin de là se trouvait le puits communal. Le rempart atteignait le Château, englobait le cimetière qui s'étendait de la rue de l'Hôpital ancien à la Place Cot, et aboutissait à Vèbre.

En dehors des murailles, quelques maisons annonçaient déjà les futurs faubourgs, le *Barry* au faubourg du Pont, le faubourg *Trousso*, le faubourg du Château.

La population presque toute entière entassée dans des rues étroiles, devait compter à ce moment là 1.500 âmes environ.

---

3 Emile Ségui a probablement écrit ce texte vers 1945. 500 anciens francs correspondent à 98 euros actuels.

Nos aïeux étaient procéduriers en diable et il n'est pas de communauté qui n'ait soutenu d'interminables procès contre ses voisins. Bédarieux ne fit pas exception à la règle et eut souvent maille à partir avec Faugères, Villemagne ou Boussagues. On plaidait surtout à propos les limites du terroir, mal définies. En 1471 une transaction fixa définitivement les limites de Bédarieux et de Boussagues. Le territoire de Boussagues s'étendait alors sur 5.732 hectares. Celui de Bédarieux en comptant à peine 2.000 car Nissergues et la Bastide n'en faisaient point partie. Ils étaient rattachés à Villemagne.

J'ouvre ici une parenthèse. Il est des localités qui au cours des âges ont disparu De quelques-unes, telle Mayran, près Saint-Gervais, il reste des ruines. D'autres, il ne reste même pas le souvenir. Il en est qui se sont tellement amenuisées qu'elles ont perdu leur existence politique et ne sont plus aujourd'hui qu'un domaine. C'est le cas de La Bastide. Créée au moyen âge, comme toutes les Bastides, Villeneuves ou Villefranches, cette communauté s'appelait la *Bastide de Villefranche*. Elle avait ses syndics, son notaire et son juge. Une charte de 1300 la montre en procès avec Faugères. Dans une autre, de 1301, elle est au contraire d'accord avec Faugères, Fos, Pézènes et Roquessels pour nommer un commun *procureur* (avoué) chargé de les défendre. Le dernier texte qui, à ma connaissance, en fasse mention, est de 1328. La communauté de la Bastide de Villefranche disparut vraisemblablement au cours de la guerre de Cent ans et ses survivants durent se donner à Villemagne. A quel moment Villemagne a-t-elle cédé la Bastide et la communauté de Nissergues ? Les textes jusqu'ici sont muets sur ce point, mais il y a tout lieu de croire que c'est pendant la Révolution.

5. Les Guerres de Religion

La Réforme s'implanta de bonne heure à Bédarieux. La petite ville drapière était en rapports avec d'autres centres industriels et avec l'étranger. Les idées nouvelles la gagnèrent vite : on sait que les colporteurs et les artisans furent les premiers adeptes et les propagandistes zélés de *"la Religion"*. Les protestants firent boule de neige et dès 1560, à la veille des troubles connus sous le nom de guerres de religion, ils constituaient la majorité d'une population qui s'élevait alors à 2.000 âmes environ. Nous ne savons rien de précis sur leur organisation religieuse. Où était le Temple ? Quel fut le premier *" Ministre "* ? En l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de répondre à ces questions.

Cet important groupe s'appuyait sur deux autres de moins d'importance, celui de Faugères et celui de Graissessac. Il y avait aussi quelques familles protestantes à Lunas. Le puissant seigneur de Faugères, baron de Lunas, acquis de bonne heure à la Réforme, devait être le protecteur inlassable des communautés protestantes des monts d'Orb. Quand, à la suite des persécutions, éclatèrent les premiers troubles, il ne fut pas le dernier à tirer l'épée. Sa valeur militaire et l'importance stratégique de ses châteaux le mirent vite au premier plan. Commandant par Faugères le col de Pétafy, par Malevieille celui de la Merquière, par Lunas les approches du Rouergne, il était véritablement le portier de la montagne. Il ne fut pas long à devenir le chef incontesté des protestants du Biterrois et du Lodévois.

Dans notre région, les guerres de religion ne furent que coups de main, surprises et sièges, semblables en cela aux guerres féodales du XIe siècle. Tandis que les sanglantes haines de clocher éparpillent sur le Languedoc combat et escalades, les grands coups se portent ailleurs. Et dans nos bourgs et nos villages, sauf peut-être au moment de l'explosion, les gens des deux confessions vécurent plus unis qu'on ne le suppose, participant à la même vie tourmentée et soumis aux mêmes périls. Le curé de Faugères ne fut-il pas le porte-plume des consuls protestants du lieu ? Le *huguenot* cognait dur sur le *papiste* – qui le lui rendait bien – mais c'était sur celui de la cité voisine. Chez lui, s'il l'écartait du pouvoir municipal, il ne le molestait nullement.

Les seigneurs de Faugères, si puissants au Moyen âge, avaient trouvé des rivaux dans ceux du Poujol, maîtres de Boussagues. L'abbé de Villemague était un cadet de leur famille. Les guerres de religion mirent une fois de plus face â face les deux maisons qui se disputaient la prépondérance dans les Monts d'Orb. Claude de Narbonne-Caylus, baron de Faugères, étant le chef des protestants, Antoine de Thézan, baron du Poujol, ne pouvait être que la chef des catholiques.

Dès le début des premiers troubles, les protestants se saisirent de Bédarieux et de Villemagne. J'ai tout lieu de croire que ce fut là le travail de Claude de Narbonne car celui-ci ayant levé une compagnie à Lacaune la conduisit au généralissime protestant Jacques de Beaudinê sous les murs de Pézénas, en descendant la vallée de la Mare ; Villemagne était sur son chemin.

Sous les murs de Pézénas, Beaudinê perdit la bataille. Les conséquences de cet échec se firent aussitôt sentir. Le baron de Faugères dut se retirer sur Béziers avec l'armée battue, et M. du Poujol en profita pour reprendre Villemagne et Bédarieux. Il rendit cette dernière place à l'abbé son seigneur et mit une garnison de cent hommes dans la ville. Ne jugeons pas des choses militaires de ce temps à la lumière de la tactique d'aujourd'hui. Cent hommes, au XVIe siècle, permettaient de soutenir des actions qui demanderaient de nos jours deux ou trois bataillons.

Deux mois plus tard, la roue avait tourné. Les catholiques vaincus à Saint-Gilles, Beaudinê, rassuré, congédia la plus grande partie de ces troupes, et Claude de Narbonne, libre d'agir, n'eût rien de plus pressé que de reprendre Bédarieux. Il eût la ville par surprise. Les catholiques bédariciens étaient allés en pèlerinage à N.-D. de Lagamas, près de Gignac pour remercier la Vierge de les avoir protégés de la peste. Le seigneur de Faugères, prévenu – il avait certainement des intelligences dans la place ! – trompa la vigilance de la garnison et pénétra de nuit dans Bédarieux par une bouche d'égout dont il avait fait discrètement scier la grille. Le procédé lui était familier. Le cellerier de l'abbaye, qui dirigeait la défense, essaya bien de racheter sa négligence par une courageuse ardeur : il fut mortellement blessé et toute résistance cessa. Quand les pèlerins de Lagamas revinrent, ils trouvèrent le loup installé dans la bergerie.

Dix ans plus tard, la Saint-Barthélemy provoqua une nouvelle prise d'armes. Le ville était alors tenue par les catholiques qui s'y étaient installés au cours des seconds troubles.

Cette fois encore, Bédarieux fut le premier objectif du baron de Faugères, vite en campagne. Il eut tôt fait de s'en emparer (1572).

La place devait rester aux mains des protestants jusqu'à la fin des guerres civiles. Durant vingt ans, à l'abri de ses remparts, protégée par Claude de Narbonne, puis par son fils le baron Jean, fort en crédit auprès du gouverneur de la province, la population bédaricienne jouit l'une relative tranquillité, se contentant le fournir des recrues et d'héberger des gens de guerre.

6. La fin de la petite place

Quelques années plus tard, sous Louis XIII, les troubles recommencèrent. En 1622, les protestants du midi, à l'appel du duc de Rohan, se soulevèrent contre le roi. Bédarieux est au nombre des villes rebelles. Le duc de Montmorency, gouverneur de la province, emporte d'abord Lunas et Graissessac. Il met ensuite le siège devant Faugères et canonne la place durant huit jours. Bien que repoussé dans un sanglant assaut, il obtient la reddition des 400 hommes de la garnison qui quittent le bourg avec armes et bagages. Mais il ne se sent pas assez fort pour attaquer Bédarieux. Il attend l'armée royale.

Elle arrive enfin. Elle se concentre à Béziers et Louis XIII détache vers la montagne un important corps de troupe sous le commandement du maréchal de Praslin. Avec lui sont MM. de Marillac et Valençay. Bédarieux se préparait à résister vaillement. Il y fallait quelque héroïsme car le sac de Nègrepelisse était dans toutes les mémoires. Un assaut heureux et la ville était livrée aux pires horreurs.

Sans perdre de temps, Praslin met ses pièces en batterie : c'était la première fois que Bédarieux entendait le canon ! Après un vigoureux bombardement, les troupes royales s'élancèrent sur la première ligne de défense qui protège les fossés. La contrescarpe eût été emportée, dit un chroniqueur du temps, si la mort d'un de leurs plus hardis capitaines, Chapelle, tué d'une balle, n'avait soudain paralysé les assaillants.

La vigueur de l'attaque n'en avait pas moins impressionné les défenseurs de Bédarieux. Comprenant l'inutilité de la résistance, ils ne s'obstinèrent pas, comme leurs coreligionnaires de Faugères. Ils prirent le parti de sortir de la ville à la faveur de la nuit et de gagner les bois. Mal leur en prit, le mouvement fut éventé et Praslin leur donna la chasse. Une centaine de fugitifs furent tués,

une cinquantaine furent pris.

Les bons bourgeois de Bédarieux, privés de l'élément militaire, ne pouvaient que capituler. Ils se rendirent à discrétion. Cétait le pillage en perspective, avec l'incendie, le meurtre, le viol, habituels exploits de la soldatesque déchaînée. Après bien des prières et des supplications, la ville obtint un traitement plus doux. Moyennant le versement d'une rondelette indemnité de 36.000 livres – plus de 5 millions d'aujourdhui [4] – le maréchal garantissait la vie sauve et la conservation des biens. Je n'aurais garde d'affirmer que les gens de guerre ne commirent aucune peccadille dans les murs, mais enfin leurs excès furent limités au minimum.

Pourtant, le crime de rébellion exigeait un exemple. On n'eût garde de l'oublier. La capitulation stipulait que dix des principaux notables de la ville seraient pendus. Les archives de ces années tragiques ont disparu et nous ne connaissons pas les noms de ces malheureux Bédariciens victimes expiatoires, dont les corps se balancèrent aux fourches patibulaires de leur cité.

Où était M de Faugères ? Hélas ! depuis que le canon de Montmorency avait eu raison de ses châteaux, il ne pouvait qu'assister, de loin, impuissant, à la ruine le Bédarieux.

Où était M. du Poujol, son implacable adversaire? Officier dans l'armée de Praslin, c'est lui qui fut chargé de lever les trente six mille livres promises.

Le pic des démolisseurs jeta bas les murailles, le château fut rasé et les fossés comblés. Le rôle militaire de Bédarieux avait pris fin. Lors des dernières prises d'armes de Rohan, en 1629, la ville ne bougea pas – et pour cause.

À la suite de ces évènements, la majorité protestante du lieu perdit sa prépondérance politique et même ses libertés religieuses. Une ordonnance d'Octobre 1623 décide que dorénavant, les consuls de la ville seraient tous catholiques. Six ans plus tard, le gouvernement du Languedoc interdit le culte public à ceux de la R. P. R. (religion prétendue réformée, dénomination officielle des protestants) à peine de 10.000 livres d'amende. Le Parlement de Toulouse confirma cet arrêt le 1er Février 1624. Dans les années qui suivirent, les diverses autorités de la province, renouvelèrent cette interdiction mais les protestants continuèrent leurs assemblées dans des maisons particulières. Peu à peu ils revinrent au culte public. Après la mort de Louis XIII, ils firent élever un temple. Quelques-uns d'entre eux, malgré les défenses royales, accédèrent au consulat. Dame ! ils constituaient toujours la majorité de la population ! Ils ne furent exclus définitivement qu'en 1657, par arrêt du conseil d'État.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette époque tant agitée ? Le souvenir s'en est totalement perdu. Il existe toujours le " *Quartier du Château* ", le mur qui surplombe Vèbre et l'Orb, c'est encore le *rempart*, mais le fureteur a bien de la peine à découvrir dans les anciens quartiers de la ville quelques vestiges des temps " héroïques " : par-ci, par-là une maison à encorbellements, une porte du seizième siècle, la tourelle saillante d'un escalier, peu de choses vraiment. Rares sont les cités méridionales qui on fait aussi nettement table rase du passé.

7. Les protestants après la Révocation

Il est tout naturel qu'après avoir parlé des guerres de religion, je dise brièvement ce qu'il advint des protestants bédariciens, alors si nombreux, durant les deux siècles qui suivirent.

Peu à peu, en dépit des interdictions, les habitants de la R. P. R. recouvrèrent pratiquement leur liberté religieuse. Richelieu et Mazarin ne les inquiétèrent pas. Mais sous le gouvernement personnel de Louis XIV, il en fut autrement. Dès 1660, par des mesures restrictives ou vexatoires, le roi préparait la Révocation.

Au lendemain de cet acte, si lourdement impolitique, tous les temples furent démolis. Celui de Bédarieux, qui s'élevait dit-on rue de Fer, subit le sort commun. Le culte public fut interdit et cette interdiction dura jusqu'à la veille de la Révolution. Cent ans de rigueurs et de persécutions coupés par de courtes périodes de tranquillité pendant lesquelles, pour des raisons politiques, l'autorité fermait les yeux. Les " *ministres* " durent prendre le chemin de l'exil et défense fut faite à leurs

4 Il s'agit d'anciens francs. L'estimation actuelle seraient de 360.000 euros.

fidèles de les suivre, sous peine de galères. Malgré les défenses royales un grand nombre de Bédariciens gagnèrent l'étranger, surtout la Suisse. Une liste en mentionne 103 ayant quitté la ville entre 1685 et 1699, surtout des jeunes, mais j'ai pu constater que ces listes sont fort incomplètes. D'autre part, les départs continuèrent durant tout le premier quart du XVIIIe siècle. Il ne semble pas que cet exode ait eu pour nous de trop lourdes conséquences économiques. Bien des notables, en effet, restèrent à la tête de leurs ateliers.

Leur premier effroi passé, les protestants se ressaisirent et revinrent à leurs assemblées religieuses. Ne pouvant les tenir dans les murs de la cité, ils les tinrent dans la campagne, dans un endroit discret d'accès facile " *au désert* ", comme l'on disait.

C'était en général au ruisseau de Canals qu'ils se donnaient rendez-vous, tantôt sur les bords même du ruisseau, tantôt dans la bergerie de l'Hôpital, toute proche. La métairie de l'Hôpital, qu'on appelait aussi Grange de Canals, était entre les mains d'un fermier protestant nommé Philip. Elle existe toujours, à flanc de causse, endimanchée bien sûr, et beaucoup d'entre vous la connaissent sous le nom de *Grange de Philip.* À une centaine de pas du ruisseau, sur une éminence, on avait esquissé un temple rustique : une enceinte en pierres sèches, de 2 mètres de hauteur. Des pierres plates servaient de sièges.

Les assemblées se tenaient tantôt le jour, tantôt, pittoresquement, à la nuit close – aux chandelles. Le plus souvent on partait de bon matin, vivres dans le sac et l'on ne rentrait que l'après-midi sur les cinq heures. C'était une journée de campagne pieusement remplie, coupée par un pique-nique, quelque chose d'analogue aux pèlerinages de Capimont ou de N.-D. de Nize. Ces assemblées, grossies de fidèles venus de Faugères, de Graissessac, de Camarès, même de Clermont et de Saint-Pargoire comptaient souvent plus de 500 personnes. Le pasteur utilisait une chaise portative. Aux amateurs de curiosités historiques, je signale qu'il est une de ces chaises du désert au temple de Bédarieux, derrière la table de Communion.

Le plus souvent, et grâce à la complicité de la plupart de leurs compatriotes catholiques, les protestants n'ètaient pas inquiétés. Mais parfois, à la suite d'ordres plus stricts ou de lamentables dénonciations, gendarmes et dragons se mettaient en mouvement et la chasse à l'homme commençait. Parfois le sang coulait. Ceux qui étaient pris étaient durement frappés, et la communauté protestante payait de lourdes amendes.

En 1754, deux Bédariciens appréhendés dans de telles circonstances, furent condamnés aux galères. Jean Caldié y resta neuf ans, Jean Bonnafous, treize ans. La femme de Caldié, arrêtée elle aussi, fut enfermée dans la Tour de Constance, à Aigues-Mortes. Dans le même convoi de forçats pour leur foi figuraient un Faugerol, Jean Raymond (13 ans de bagne) et un religionnaire de Camarès, Etienne Galzy.

Les pasteurs – ou ministres – qui présidaient ces assemblées risquaient la potence ou la roue, et nombreux sont ceux qui furent pris et exécutés. Deux des plus célèbres pasteurs du désert sont sortis de Bédarieux : Paul Rabaut, dont une rue de la ville porte désormais le nom, et Jean Pradel, dit Vernazobres. Bien qu'exerçant leur ministère dans la région du Gard, ces deux Bédariciens, amis à toute épreuve, n'oubliaient pas leurs coreligionnaires du pays natal et très souvent ils venaient présider leurs assemblées au ruisseau de Canals.

Durant tout le XVIIIe siècle, les départs – les défections aussi – appauvrirent sensiblement la population protestante de Bédarieux. Vers 1750, elle atteignait à peine le tiers de la population totale de de la ville. Elle devait aller s'amenuisant. Le temple actuel a été bâti sous la Restauration Ses dimensions attestent l'existence d'un auditoire bien plus considérable que celui qu'il accueille aujourd'hui.

Primitivement, une cour séparait le temple de la rue. Sur cette cour, une maison fut construite plus tard. Elle devait devenir hôpital de six lits, puis logement du concierge. Il est regrettable, au point de vue esthétique, qu'elle masque la façade et le clocher.

8. Les Inondations et la Perspective

J'écris tandis que la pluie tombe, inlassablement, depuis plusieurs jours. Un pareil temps eut

grandement alarmé nos compatriotes, au lendemain de cette terrible inondation de 1745 qui nous valut *la Perspective*.

Bédarieux est bâti, ne l'oublions pas au confluent de l'Orb et du ruisseau de Vèbre. Ce dernier fait piètre figure en temps ordinaire, mais quand viennent les pluies d'automne, il prend parfois l'allure d'un redoutable torrent et ne se gêne pas pour emporter des ponts et mettre des maisons à mal. La rivière l'Orb est tout de même plus dangereuse, et par la masse des eaux qu'elle charrie, et par la durée de ses crues. Vèbre attaque soudainement, mais sa force est vite épuisée. L'Orb menace, prend son temps, grossit à souhait, puis frappe de son formidable bélier les parties basses de la ville.

Celle-ci, jadis resserrée dans la boucle formée par ces deux cours d'eau, a longtemps souffert de leurs colères. Pour m'en tenir au XVIIIe siècle, je note une inondation dès le début, en 1705. Les dégâts furent sérieux, et des secours furent demandés à l'évêque de Béziers et à l'abbé de Villemagne. Une lacune importante dans les registres des délibérations du conseil de ville ne permet pas de savoir à quels moments se produisirent les inondations suivantes. Elles durent être alarmantes car elles décidèrent les consuls à entreprendre des ouvrages de protection. J'ai lu un jour, en effet, sur un registre de la Cour des Aides de Montpellier, qu'à la date du 23 Avril 1742, le roi autorisait la ville de Bédarieux à percevoir des taxes spéciales pour couvrir le montant des grandes dépenses faites « pour mettre la ville à couvert des irruptions des deux rivières qui l'environnent ». Ces droits, qu'on devait mettre en adjudication, suivant l'usage du temps, frappaient la viande, le blé et le vin : 2 sous par setier de blé consommé en famille, 4 sous par setier de blé employé par les boulangers, 20 sous pour chaque cochon tué pour la vente, 1 sou pour chaque agneau ou cbevreau, 6 livres sur chaque muid de vin entré en ville chez un détaillant. Ils devaient être perçu durant dix années.

Les Bédariciens n'eurent pas le temps le mener à bonne fin leurs entreprises de défense. Deux ans plus tard survenait la plus terrible des inondations.

Le 14 Septembre 1745, l'Orb était déjà sorti de son lit et avait occasionné de sérieux dégâts. Un délégué de l'intendant de la province était sur les lieux, en train de les évaluer, quand la catastrophe se produisit.

Le 10 Octobre, l'orage, qui grondait depuis longtemps, s'abattit sur Bédarieux. L'eau tombait à torrents et descendait en cascades des hauteurs avoisinantes. La ville se trouva rapidement envahie par le flot sans cesse grossissant. Les gens eurent tout juste le temps de se mettre à l'abri dans les quartiers les moins exposés. Presque toutes les bêtes de somme périrent et bien des maisons croulèrent. Après une baisse passagère, les eaux reprirent possession de la ville le lendemain. Quand l'Orb regagna enfin son lit, Bédarieux offrit un lamentable spectacle.

Quelques anecdotes typiques nous fixent sur la puissance dévastatrice des eaux.

Un bourgeois et ses deux servantes s'occupaient à déménager une cuisine au rez-de-chaussée. L'eau pénétra dans la pièce et peu à peu monta. Ils se hissèrent tous trois sur un fourneau et finirent par avoir de l'eau jusqu'au cou. La plus petite des servantes dut s'accrocher à un gros clou du plafond pour échapper à la noyade !

Une femme et sa fille se réfugièrent dans un grand coffre à tenir la farine, une *arco*. Le meuble, soulevé par l'eau, atteignit le point le plus élevé de la voûte. Et pour comble de malheur, les deux occupantes de l'arche durent soutenir un terrible combat. Les rats, pour éviter de périr, leur disputaient la place dans le canot de sauvetage improvisé. Les morsures qui ensanglantaient leurs mains, témoignaient de l'âpreté de la lutte.

Un paysan et sa femme vidaient en hâte un placard pratiqué dans le mur. Le mur croula sur eux, leur rompant bras et jambes.

Un commerçant, voyant la façade de sa maison emportée, grimpa sur le toit avec sa famille et quelques amis. Une planche, par bonheur trouvée, servit aux sinistrés à passer sur le toit de la maison voisine, plus solide. Onze personnes franchirent ce pont de fortune qui fléchissait à chaque pas. Dans le nombre, dit le chroniqueur, « *il y en avait de fort grosses et de fort grasses* » (on n'avait pas connu quatre ans de restrictions ! [5]). Deux morts, des blessés, une rue entièrement détruite, 80 maisons délabrées, la campagne hideusement ravagée, tel était le bilan de ces deux

5 Texte probablement écrit jsuqte après la guerre 39-45.

terribles journées.

Beaucoup de Bédariciens songeaient à quitter leur ville sans espoir de retour. Les autorités les rassurèrent et leur promirent l'aide pécuniaire de la province. Il fallait faire vite, car à la moindre pluie, la panique régnait. L'intendant fit accorder trois subventions successives qui se montèrent au total à 80.000 livres. Avec ces fonds on éleva la digue, la future promenade. Bédarieux sut reconnaître la sollicitude de l'Intendant Jean le Nain, baron d'Asfeld. Un monument à sa mémoire fut élevé à l'extrémité Nord de la digue. La Révolution l'a emporté. La vieille digue, plantée de platanes qui ne craignent guère la comparaison est devenue *la Perspective*.

9. La ville au XVIIIe siècle

Enclose entre l'Orb, Vèbre et les pentes abruptes du Puech du Four, la ville ne pouvait s'étendre qu'au nord, aux dépens de ses nombreux jardins. Elle n'y manqua point. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, l'*enceinte* fut successivement portée de la rue du Puits à la rue Ratié (rue de l'Hôtel de Ville), puis de celle-ci à la rue de Fer. Cette enceinte fort malmenée après le siège de 1622 disparut peu à peu. Les *portes* subsistèrent plus longtemps. Il y en avait trois. L'une commandait le chemin de Béziers, aux abords de l'actuelle place Cot. Une autre s'ouvrait sur le chemin de Lunas, au Planol (à l'entree de la rue du Vignal). La troisième, tout à côté, fermait le pont Vieux et par un escalier permettait d'accéder aux rues basses.

Tout autour de la ville, sauf à l'est où le causse empêchait toute expansion, les faubourgs commençaient à se bâtir. Le *faubourg du Château*, de part et d'autre de la route de Béziers, comprenait quelques maisons et quelques moulins sur Vèbre. Le *faubourg Trousso* comptait également maisons et moulins, mais il restait isolé. Il ne fut relié par un pont à la ville qu'au début du XVIIIe siècle. Le faubourg du Vignal égrenait ses maisons le long de l'Orb. Il devait par la suite donner naissance à la rue du même nom. Le *faubourg du Pont* ou *Barry* bien que le plus important de tous, ne comptait que 27 maisons à la fin du XVIIe siècle, avec ses rues de l'Aqueduc, Saint-Louis et du Centre, tandis que le reste de la ville en possédait 258. Mais cent ans plus tard, la construction des établissements drapiers des frères Martel et de plusieurs tanneries, en amont augmentèrent considérablement sa population. Elle comptait 600 âmes à la veille de la Révolution.

Derrière les murailles démantelées ou branlantes de la vieille enceinte, les maisons se pressaient le long de petites rues étroites. Au XVIIIe siècle, du nord au sud, on trouvait : la rue de Fer, la *rue Neuve* ou *Grand'Rue*, qui tranchait par sa largeur sur les autres, la rue Ratié, la rue Droite, la rue du Puits, la rue Seguy, la rue Boutet, la rue de Revel, la rue du Païssel (rue du moulin à huile).

En remontant vers le Château on rencontrait la *Place* (place aux Herbes), la place du Four vieil, les rues du Porche et de la Planque, le *Jeu de Ballon*, tout contre le rempart, et la *rue de Ballon* (rue St Alexandre depuis Vèbre jusqu'à l'église). Entre l'église et la rue de la Tourbelle qui bordait l'escarpement rocheux, se serrèrent à la fin du XVIIIe siècle nombre de petites rues encore de ce monde. Elles prirent la place d'une bonne partie du *Cimetière Vieux*. La première bâtie fut celle de l'*Hôpital Ancien*. La rue des Aires vit le jour au début du XVIIIe siècle, mais ce n'est qu'â la veille de 1a Révolution que la *rue de la Digue* (rue Ferdinand Fabre) s'esquissa.

Bédarieux avait un jardin communal. Vers 1700, cet " ort " fut converti en place qui tout bonnement s'appela *place de l'ort de la communauté*. Quand vint la Révolution, cette place prit un nom plus retentissant : elle fut la place de la Liberté. Dès lors elle fut vouée aux vicissitudes de la politique. Place Royale sous la Restauration, place d'Orléans sous la monarchie de Juillet, place de la République en 1848, place Napoléon un peu plus tard, derechef place de la République après Sedan, elle rappelle aujourd'hui une des plus pures figures de la résistance bédaricienne, *Roger Abbal.*

Dans les rues, peu d'édifices â signaler. *L'église St Alexandre*, détruite au cours des guerres de religion, ne fut reconstruite qu'a la fin du XVIIe siècle. Elle eut tout d'abord un clocher en bois. L'actuel clocher, qui n'a rien d'esthétique, hélas !, fut bâti entre 1707 et 1724.

L'*Hôtel de ville*, primitivement situé rue Ratié, fut détruit pendant le siège. On installa les services municipaux tout contre le clocher. C'est là que se voyait le *carcan*, qui permettait d'exposer à

la curiosité publique les délinquants. Ceux-ci faisaient en outre connaissance avec les cachots de la ville, situées rue Traversière, anciennement *rue des vieilles Prisons*.

J'ai nommé plus haut la rue de l'*Hôpital ancien*. Cet établissement étant tout à fait insuffisant, on en édifia un autre en 1776, au faubourg du Pont : l'*Hôpital St Louis* [6]. Un conflit se produisit à ce propos entre Bédarieux et Villemagne. Les Etats du Languedoc ne voulant accorder la création demandée que si un autre hôpital de la région était supprimé, ce fut celui de Villemagne qui fut condamné. Les consuls de cette localité firent l'impossible pour le sauver. Ils tinrent en avant toutes sortes de raisons. « Bédarieux, disaient-ils, n'est qu'une dépendance de l'abbaye de Villemagne. » « À Villemagne il n'y a que des catholiques, tandis que presque tous les notables de Bédarieux sont protestants. » « Les pauvres de Villemagne seront séparés de l'hôpital par un torrent furieux et rapide, la Mare. » Leur doléances furent vaines. Louis XVI, par lettres patentes, établit l'hôpital à Bédarieux.

L'hôpital m'amène à vous parler du cimetière. Le vieux cimetière s'étendait au pied du côteau, sur une partie de l'actuelle place Cot et sur l'emplacement des rues jusqu'à celle de l'Hôpital Ancien. Il fut transféré à la fin du XVIIIe siècle aux " horts ", du côté de la promenade de la Mairie. La partie sud de l'ancien cimetière devint la p*romenade de Vèbre*, plantée d'ormeaux (1748). C'est notre place Cot. Le cimetière protestant était entre la rue de Fer et la muraille. Il fut par la suite transféré au Jardin des Plantes.

Je vous aurai signalé tout l'essentiel quand j'aurai ajouté que Bédarieux possédait dans ses murs un *moulin à huile* et deux *fours banaux*, l'un rue de Ballon, l'autre au Vignal, appartenant tous deux à l'abbé de Villemagne.

10. Administration de la cité sous l'ancien régime.

J'ai eu l'occasion de vous dire, au début de ces notes d'histoire que Bédarieux. au cours du moyen âge, était administré par des syndics assistés de conseillers et de l'assemblée générale des habitants. Au commencement des temps modernes le nom de syndic fit place à celui de consul. Le nombre des consuls variait : 2, 3, 4 ou plus dans les villes importantes. Bédarieux en posséda 3 jusqu'en 1722. A cette date, la peste aidant, une décision royale lui en attribua 4.

La peste aidant, j'ouvre ici une parenthèse. En 1720, une terrible épidémie de peste sévissait à Marseille. Le Languedoc, après la Provence, fut gagné par le fléau. À Bédarieux, la surveillance des étrangers se fit rigoureuse et les vagabonds furent expulsés. On plaça des barrières à l'entrée de la ville, barrières gardées jour et nuit, et la propreté des maisons et des rues fut mis à l'ordre du jour.

L'épidémie progressant toujours, l'intendant, en 1722, décida d'établir une ligne sanitaire infranchissable. Ce fut l'Orb qui la constitua. Défense absolue fut faite aux gens de la rive gauche de communiquer avec ceux de la rive droite. Des poteaux furent plantés le long de la rivière, tous les cent pas et chacun d'eux portait à la connaissance du public qu'il était interdit, sous peine de châtiments sévères, de passer de l'autre côté. Des troupes cantonnées à Bédarieux et dans les environs veillaient sur le cordon sanitaire et la tradition rapporte qu'un magistral coup de fusil étendit raide mort un habitant de Nissergues qui essayait de franchir l'Orb.

Cet état de choses dura jusqu'à la fin de 1722. La ligne sanitaire n'eut pas à faire ses preuves car la peste n'arriva pas jusqu'à Bédarieux. Mais durant douze mois, le faubourg du Pont, déjà important, se trouva complètement coupé de la ville. Il réclama des consuls et eut gain le cause. Sur les 4 consuls accordés par le roi, deux devaient représenter le faubourg.

Les consuls étaient assistés de *conseillers politiques* - une quinzaine - pris parmi les notables. Et quand ils avaient une affaire important à régler, ils réunissaient tous les habitants de la ville, qui formaient alors le *conseil général de la communaulé*.

Les consuls constituaient la municipalité. Le premier consul, c'était le maire. Les autres, c'étaient les adjoints. Le conseil politique ou conseil étroit, c'était le conseil municipal. Aujourd'hui,

6 Emile Ségui se trompe. L'Hôpital St Louis établi en 1776 était en ville, rue de l'Ancien Hôpital. C'est l'Hospice St Louis qui fut construit de 1825 à 1827 au faubourg du Pont, avenue de l'Abbé Tarroux.

nous n'avons pas l'équivalent du conseil général de la communauté. L'importance de nos villes ne permet guère de le ressusciter.

Les consuls siégeaient à l'Hôtel de Ville, où se réunissait aussi le conseil politique. Parfois celui-ci tenait ses assises en l'église St-Alexandre. Le conseil général, lui, se tenait le plus souvent en plein air, d'abord sur le Planol, plus tard sur la place de l'Hort de la Communauté (place Roger Abbal).

Consuls et conseillers étaient nommés pour un an. La date de leur élection variait d'une commune à l'autre. Alors qu'à Faugères, par exemple, le renouvellement du corps municipal avait lieu le 1er Juin, " *le jour de Saint-Majan* ", à Bédarieux elle se faisait le 1er Janvier. Variable aussi était la procédure électorale.

Ici, les consuls sortants présentaient chacun deux candidats à l'assemblée générale des citoyens, qui choisissait. Si les candidats proposés ne convenaient point, la séance était remise. Commencée sous le signe de la cooptation, l'élection en définitive, consacrait, la souveraineté populaire.

Dès qu'ils étaient élus, les consuls prêtaient serment devant le viguier, représentant l'abbé de Villemagne. C'était la seule immixtion du seigneur dans l'élection.

En 1647, les consuls avaient obtenu du roi l'autorisation de porter, dans l'exercice de leurs fonctions, un chaperon mi-partie rouge et noir. En 1767, sur l'initiative de M. de Lasteules. premier d'entre eux, ils demandèrent à porter la robe et le chaperon écarlate qui paraient les premiers magistrats de nombreuses villes de la province. Gignac, par exemple, avec ses 549 feux, pouvait voir ses consuls vêtus de rouge alors qu'à Bédarieux, ville de 650 feux, ils devaient se contenter du modeste chaperon. Et pourtant Bédarieux était un centre industriel, « plus utile encore à l'Etat pour la fabrique distinguée pour les Echelles du Levant, souvent même occupé par ordre du Roy à l'habillement des troupes. » Il fallut un an de démarches pour aboutir. Il en coûta 328 livres à la viile, mais des lettres-patentes de Juin 1768 permirent aux consuls de Bédarieux d'étre aussi décoratifs, aux cérémonies officielles, que leurs collègues de Gignac et d'ailleurs.

Les consuls étaient assistés d'un *greffier consulaire*, que nous appellerions aujourd'hui secrétaire de mairie. Ils avaient sous leurs ordres un crieur public, l*e trompette de la ville* et de deux *valets de ville*, qui défilaient dans les cortèges munis de hallebardes et qui constituaient une " main forte " bien insuffisante dans une cité ouvrière et quelque peu tapageuse.

A leurs attributions administratives, les consuls joignaient la répression des menus délits. L'un d'eux présidait le *tribunal de police* dans lequel siégeait, comme officier royal, le *procureur juridictionnel*. En feuilletant les registres de ce modeste tribunal, on fait bien des trouvailles savoureuses qui permettent de saisir sur le vif la vie quotidienne de nos aïeux.

Un fait entre mille autres :

Le 22 septembre 1783, jour de foire à Bédarieux, les consuls, accompagnés des valets de ville font la tournée dans la Grand'Rue pour vérifier les mesures des nombreux marchands. Ils s'arrêtent devant la dame Singla, de Pézenas, qui vend du petit salé. Ils examinent les balances et découvrent que celles-ci sont manifestement fausses. A chaque pesée la Piscénoise vole une once – 30 grammes – à ses clients.

Le tribunal de police convoqua la délinquante. Les explications alambiquées de celle-ci ne convainquirent pas le tribunal. « Attendu son état de misère », on lui fit grâce de l'amende, mais avec défense de récidiver ! Quand aux balances, duement saisies, elles restèrent « attachées et clousée » à la façade de l'Hôtel de Ville. L'ancien régime aimait les " *expositions* ". Les mesures placardées sur la façade de la mairie voisinaient avec le *carcan*, qui livrait de temps à autre quelque malandrin à la curiosité publique.

11. Impôts et taxes de jadis.

Les ressources de la ville provenaient d'une part des tailles levées pour satisfaire aux dépenses ordinaires ou extraordinaires de la communauté, d'autre part des différentes *fermes* : le courratage, la rivière, le plassage, le moulin à huile.

Nos aïeux payaient au roi des impôts : la taille, la capitation, les vingtièmes et des impôts indirects : l'équivalent qui remplaçait les aides et la gabelle. La levée des impôts directs se faisait tous les ans par adjudication : l'ancien régime ne connaissait pas le *percepteur*. L'adjudicataire, le collecteur, faisait "le livre". C'était généralement un notable qui remplissait cette fonction, car il fallait faire des avances. Naturellement, le collecteur ne besognait pas pour rien. Il prélevait un pourcentage, un sou par livre en moyenne (la livre valait 20 sous). Malgré les soucis, les démarches – et les inimités – que la collecte entraînait, il faut croire qu'elle était rémunératrice car on trouvait toujours quelqu'un pour la faire. La base de la répartition, c'était le *compoix*, le gros livre qui portait l'énumération des maisons et des terres, avec leur contenance et leurs confronts – la matrice cadastrale d'alors,

Aux impôts royaux et communaux – ceux-ci levés de la même manière que ceux-là – s'ajoutaient les redevances féodales, les convives, dues à l'Abbé de Villemagne. Elles étaient légères.

Les fermes rapportaient gros. Elles étaient aussi mises en adjudication.

J'ai eu la bonne fortune de dénicher un bail du *courratage* de Bédarieux dans les minutes du notaire Pagès, qui instrumentait à Faugères à la fin du XVIIe siècle. Il concerne un certain François Rigal, maître-cordonnier, qui, en 1684, se vit adjuger pour quatre ans le " *courratage et mesurage* " de la ville. Moyennant 1200 livres pour les quatre années, payables 300 livres par an à Pâques, entre les mains des consuls, Rigal avait le droit – et le devoir – de mesurer les blés et autres grains portés et vendus à Bédarieux. Il se servait pour cela des mesures de la ville. Il prélevait un sou par setier, payé par le vendeur. Le vin, l'huile, étaient également soumis au droit. Un sou par setier de vin pour les étrangers, 6 deniers (un demi sou) pour les indigènes. Un sou 4 deniers par mesure d'huile.

Il devait assurer le nettoyage de la place, quitte à se retourner contre les particuliers négligents. Détail curieux : outre les 300 livres de redevance annuelles, il s'engageait à payer au carnaval quatre *gélines* (poules) « *bonnes et grasses* », deux pour le premier consul, une pour chacun des deux autres.

Le *fermier de la rivière* disposait du droit de pêche en amont de l'Orb. Celui du *plassage* avait les mêmes prérogatives que l'adjudicataire actuel. Le fermier du *moulin à huile* payait 75 livres de rente par an, à chaque fête de Saint-Jean Baptiste. Il percevait 5 sous par " *presse* ". Mais le bail imposait « d'avoir des ouvriers intelligents et fidèles, au gré des consuls et habitants ».

Parmi les dépenses de la ville, il convient de signaler les gages du *régent* et de la *régente* des écoles (les instituteurs d'alors). Régent et régente vivaient des sommes versées par les parents – qui parfois faisaient la sourde oreille à leurs réclamations – et de leurs gages communaux. En 1762, les consuls étaient fort mécontents du régent, qui, disaient-il, faisait l'école avec la bouteille entre les jambes, courait les cabarets et n'apprenait quasiment rien à ses élèves.

À noter aussi l'entretien et le logement des troupes de passage, fort onéreux, surtout quand on était en guerre contre l'Espagne, l'indemnité au prédicateur du carême et les dépenses du pèlerinage à Capimont. À la suite d'un vœu datant de la fin du XVIe siècle, la paroisse faisait tous les ans à Capimont, le lundi de Pâques, une procession solennelle. La ville payait le " *repas de Notre-Dame* " que prenaient là-haut prêtres et consuls, et prenait à sa charge les journées des quatre bédariciens choisis pour assurer l'ordre et les frais d'installation du pont occasionnel jeté sur Mare – des charrettes et des planches – pour que la procession puisse franchir le cours d'eau. En 1731, le repas coûta 14 livres et le pont une livre 10 sous.

Je reviendrai sur l'industrie et le commerce dans ma prochaine étude et je vous conterai les exploits des compagnons, qui troublaient fort la tranquillité des bons bourgeois de la cité. Mais d'ores et déjà je tiens à noter que les consuls défendaient de leur mieux la prospérité économique de la ville. Ils surveillaient les poids et mesures – vous l'avez vu –, assuraient la marque des produits de la " draperie " et en garantissaient ainsi la bonne fabrication, ils s'efforçaient aussi de maintenir les chemins en bon état. Les armoiries actuelles de Bédarieux reproduisent un des cachets qui servaient à marquer les draps. J'ajoute en terminant que les consuls étaient aidés, dans cette partie de leur activité, par deux *gardes-jurés des Manufactures*, élus par les fabricants drapiers. Ces juges condamnaient les délinquants à de belles amendes dont les pauvres bénéficiaient et la marchandise était saisie. Les registres du tribunal au *bureau de police* mentionnent nombre, de perquisitions et de saisies.

12. Dévorants et gavots

J'ai montré dans un de mes premiers articles que de bonne heure l'industrie a été florissante à Bédarieux, et particulièrement l'industrie drapière. L'importance économique de notre ville ne cessa de croître, sous l'ancien régime. Elle devait s'épanouir au XIXe siècle.

En 1671, on comptait dans nos murs 41 fabricants ou marchands drapiers qui livraient à leur clientèle à peu près toutes les étoffes de drap connues à cette époque. La ville, je le répète, travaillait pour l'exportation et les Echelles du Levant prisaient fort les londrins de Bédarieux. Les draps de troupe sortaient aussi de nos manufactures. Quand les guerres de la Révolution et de l'Empire tarirent le commerce avec l'étranger, la fabrication des draps de troupe prit une plus grande extension.

Malheureusement pour les industriels de Bédarieux aucune de leurs fabriques ne portaient le titre de Manufacture Royale. Lodève, Villeneuvette, Saint Chinian étaient autrement favorisés. Les manufactures royales touchaient en effet de rondelettes subventions. Nos fabricants demandèrent plusieurs fois, en 1743 et en 1770 notamment, soit la création d'une manufacture de ce genre, soit la transformation d'une fabrique existante en manufacture royale ; ils n'obtinrent pas gain de cause.

Il existe encore aux Archives Municipales, remarquablement conservés, des échantillons de drap de cette époque. On peut en admirer la belle qualité et même la couleur.

La fabrication des draps était soumise à une sévère règlementation, datant de Colbert. Ces règlements minutieux qui avaient assuré, au début, la prospérité de la " draperie " devinrent à la longue bien gênants. En 1789, à la veille de la Révolution, tous les fabricants de Bédarieux demandaient la liberté de la fabrication et du commerce.

A côté des fabriques de drap, il faut noter à la fin du XVIIIe siècle, deux papeteries (l'une au moulin Peilhé, aujourd'hui moulin Gaillard, l'autre sur le ruisseau des Douzes) – des tanneries – des fabriques de chapeaux, de chaudrons, de couteaux, de chandelles de savon – et de bas. Ces bas, dits de *poil d'Inde*, étaient faits de laine et coton mélangés. Bédarieux prétendait les avoir inventés et se flattait d'être le centre le plus important d'Europe pour cette branche de la bonneterie. Cette fabrication se maintint longtemps prospère. Elle occupait encore au début du siècle dernier près du dixième de la population, et chaque semaine 200 douzaines de bas de poil d'Inde sortaient de nos manufactures.

Un tel essor industriel entretenait dans Bédarieux une population ouvrière des plus denses. Les ouvriers d'autrefois – les *compagnons*, comme ils se nommaient – formaient entre eux des associations qui tenaient beaucoup plus de la Société de secours mutuels que du syndicat. Elles protégeaient leurs membres et leur assuraient du travail – et même du pain à l'occasion. Quand l'affilié au pittoresque surnom, Bordelais-la-Rose, Avignonnais-la-Vertu, Languedoc-le-Vaillant faisait son obligatoire tour de France, il trouvait dans l'association l'aide fraternelle, et à l'auberge de la " Mère ", la pitance et des visages amis.

Les deux plus importantes de ces associations étaient les *Compagnons du Devoir* et les *Compagnons de la Liberté*, ceux-ci dénommés aussi *gavots*, les autres dits *dévorants*.

Mais il y avait une ombre au tableau. Si la fraternité régnait au sein d'un même " devoir ", les diverses associations ne vivaient pas en bonne intelligence. Querelles et rixes étaient fréquentes entre dévorants et gavots qui troublaient sans scrupule la paix publique et ne se gênaient pas pour molester les bons bourgeois qui faisaient mine de protester.

Dévorants et gavots se querellaient à Bédarieux comme partout ailleurs. Le 17 septembre 1788, un meurtre fut l'épilogue de leurs sottes bagarres. Durant toute la journée, des groupes hostiles avaient parcouru la ville, la lourde canne à la main, s'insultant et se cherchant chicane. Cela devait mal finir. Vers les 8 heures du soir, quatre tanneurs, parmi lesquels un nommé Pézénas, rentraient en ville. Assaillis à coups de pierre par les dévorants. ils coururent se mettre à l'abri et l'un d'eux s'écroula, frappé d'un magistral coup de couteau, tandis qu'il allait entrer chez son patron Guillaume Jourfier. Le premier consul, M. de Basset, en hâte alerté, fit son devoir et connut vite le nom de celui qui avait frappé. C'était " la Grenade ", un charcutier. J'ignore si cet excité fut appréhendé et ce que advint de lui, mais ce triste fait divers ne calma pas les autres compagnons. Six mois plus tard, un nouveau meurtre mit la ville en émoi. L'agresseur, cette fois, c'était le gavot

“ Pézénas ”, déjà nommé. Il prit la fuite et je n’ai plus eu de ses nouvelles. Les esprits restèrent si tendus que le 15 novembre 1788, les autorités municipales intervinrent énergiquement. On lit sur le registre des délibérations : « Les habitants ne sont point en sûreté dans leurs maisons … les artisans ne sont point les maîtres dans leurs ateliers … Pendant toute cette semaine trente ou quarante hommes armés de bâtons, de pierres, et des outils de leur profession, comme compas, marteaux ou ciseaux, n'ont cessé de parcourir la ville et d’assaillir les gens qu’ils prétendaient n’être point de leur parti … En conséquence, pour prévenir de très grands malheurs, le commandant de la province doit donner les ordres les plus précis et les plus prompts pour punir les perturbateurs et rendre à la ville sa tranquillité. »”

Quelques mois après, la Révolution éclatait et tant d’autres raisons de se disputer et de se battre s’offrirent qu’on n’entendit plus parler des querelles des dévorants et des gavots. Toutefois, la paix revenue, elles recommencèrent. Durant toute la première moitié du XIXe siècle. rixes et meurtres continuêrent à souligner les rivalités des compagnons.

13. Les débuts de la Révolution

La nouvelle de la prochaine convocation des États Généraux provoqua dans Bédarieux un vif enthousiasme. Que désiraient nos pères de 89. Le 4 Janvier, ils furent rassemblés – l’Hôtel de Ville étant trop petit – dans la cour de l’Hôtel du Cheval Blanc, rue de Fer, afin de nommer des délégués qui devaient se Joindre aux consuls pour rédiger le *cahier des réformes*, c'est-à-dire faire connaître leurs revendications et leurs vœux. Ils choisirent deux avocats, Escalle et Alzieu et cinq autres bourgeois, de Lavit de Montégut, Ducros, Charles Martel, Jean Fabrégat, Guillaume Martel et Amans Cére. Consuls et délégués se mirent vite d’accord. Bédarieux demandait la suppression des douanes intérieures qui gênaient fort le commerce, une meilleure répartition des impôts, l’élargissement des chemins de Pézenas, de Lodève, de Clermont et de Saint-Pons alors inaccessibles aux charrettes et voitures et une plus juste représentation du Tiers aux États. Bien modestes revendications d’une cité pourtant ouverte aux idées nouvelles. Notons à ce propos que sur les 3.000 habitants de la ville, une minorité protestante de 800 âmes était, par définition, entièrement acquise à ces idées.

Des troubles s’étant produit un peu partout, et non loin de Bédarieux même, le Conseil Général des habitants fut assemblé le 3 août 1789 en l'église Saint-Alexandre. On mit sur pied la garde bourgeoise et on décida de restaurer les murailles. La garde ou milice fut composée de 5 compagnies de 21 hommes chacune. Chaque milicien eut 10 cartouches dans sa giberne. Le commandement de cette force armée fut confié à un officier de carrière, le lieutenant colonel de Courbezou. Si l’uniforme de ces défenseurs de l’ordre vous intéresse, je vous dirai qu'il comportait l’habit bleu à passepoil blanc, avec collet, revers et parements rouges. Le cbiffre des tambours était impressionnant : dix !

C«tte organisation coûta cher â la ville - mais dans les temps da crise on ne regarde pas à la dépense. Et les détachements de “ bons patriotes ” qui fréquemment des villages voisins descendaient sur Bédarieux ne manquaient pas de “ rafraîchissements ”.

Malheureusement la vie économique de la cité souffrit cruellement des bouleversements politiques. Le commerce avec l'étranger, en particulier avec le Levant, fut complètement arrêté. Le chômage sévit, occasion de nouveaux troubles. Devant l’attitude menaçante des ouvriers, le Conseil municipal provoqua la création “ *d'ateliers nationaux* ”. Ils furent établis de part et d’autre du col de Pétafy et les nombreux ouvriers qu’ils occupèrent furent employés aux travaux du chemin de Béziers à Bédarieux.

Si les ouvriers avaient à se préoccuper du chômage, il n'en était pas de même des magistrats municipaux. Ils avaient fort à faire pour se mettre au courant des lois, décrets et arrêtés qui quotidiennement pleuvaient sur leur table. La transformation des vieilles institutions, locales, régionales ou nationales ne leur laissait aucun répit. Ils trouvèrent tout de même le temps de défendre les intérêts de Bédarieux au moment où la Constituante dota la France de ses nouvelles divisions administratives. Le Conseil par sa délibération du 8 décembre, demanda que la ville devienne chef-lieu de district – d'arrondissement – et siège d'une cour de Justice. Son appel ne fut pas

entendu et Bédarieux dut se contenter d'être un chef-lieu de canton.

L'année 1790 ne se passa pas sans incidents, mais aucun ne prit de trop graves proportions en ville. Je signale en passant la création – le 20 mai – du premier bureau de poste, et la célébration, le 14 Juillet, de la fête de la Fédération. Si les incidents furent minces en ville, ils furent plus sérieux dans les campagnes. Ils éclatèrent quand la Constituante s'avisa de fourrer le nez dans les affaires religieuses et imposa au clergé catholique une " c*onstitution civile* " que beaucoup de prêtres, après Rome, jugèrent incompatible avec leur foi. Chez nous, si certains curés se soumirent, bien d'autres, soutenus par leurs paroissiens " prirent le maquis ". On les appela réfractaires. C'est la région de St-Gervais qui leur donnait asile, à telle enseigne qu'on pouvait l'appeler, sous le Directoire, *la petite Vendée*. Nombre de catholiques bédariciens, durant les années tragiques de la Révolution, se rendirent à St-Gervais ou dans les environs pour ouïr la messe. Toutefois il arrivait que le curé et ses fidèles ne fussent point d'accord, à Boussagues notamment. Les habitante de ce village, en 1791, promenèrent sur un âne, au milieu des lazzis et des chansons, le prêtre du lieu qui refusait de prêter serment.

14. Une fête en 1792

La constitution civile du clergé et les mesures prises contre les prêtres réfractaires, l'arrêt de l'industrie et du commerce et le chômage qui s'en suivait, la guerre et les départs pour l'armée, mirent fin à la belle union qui avait régné dans Bédarieux pendant les premières années de la Révolution. Dès le deuxième semestre de 1794, on distingue deux partis : les *modérés*, que tout désordre inquiète et qui trouvent que l'on va trop loin, les *révolutionnaires* qui suivent le mot d'ordre des sociétés populaires et s'engagent toujours plus avant dans la voie des innovations. Ceux-ci portés par les évènements, tiennent la barre jusqu'à la chute de Robespierre. À ce moment là – comme il est de règle en notre triste humanité – bien des gens changèrent leur fusil d'épaule et brûlèrent ce qu'ils avaient adoré.

Toutefois avant de noter les incidents nés de la division des patriotes, je veux vous narrer une fête qui les unit tous, le 14 Juillet 1792, jour anniversaire de la prise de la Bastille, la Fête dite d*e la Fédération*.

Elle fut annoncée au matin par de joyeuses sonneries de cloche et des salves d'artillerie " les bœttes ". À 9 heures, la population se rassembla devant l'Hôtel de Ville, au pied du clocher, et se mit en place pour le tour de ville..

En tête, un piquet de la garde nationale (que nous avons appelée garde bourgeoise à ses débuts). Derrière, une musique. Ensuite la Municipalité, les fonctionnaires en grande tenue, parmi lesquels les deux juges de paix et les notables de la ville. Trois d'entre ceux-ci se distinguaient par ce qu'ils portaient. Le premier, Jean Triadou, tenait à la main un bonnet phrygien, l'emblème de la Liberté. A ses côtés, un de ses compatriotes portait une pique et un second un écriteau sur lequel étaient écrits ces mots : « Aux despotes la mort, aux hommes libres le bonheur, aux seuls esclaves la misère. »

Venaient après des couples de jeunes, tout de blanc vêtus et parés de rubans tricolores. Le jeune homme de tête portait un drapeau tricolore, la jeune fille une couronne aux mêmes couleurs. Derrière la jeunesse, un autre détachement de la garde nationale, puis des citoyens en grand nombre et enfin un piquet de gendarmes à cheval.

Le cortège fit le tour de ville aux acclamations de la foule et arriva sur la place de l'Hort de la Communauté, devenue *place de la Liberté* (aujourd'hui place Roger Abbal).

Un grand mat attendait les manifestants. Le bonnet, la couronne, l'écriteau et la pique y furent attachés et cet arbre de la Liberté, aux applaudissements de l'assistance et aux accents du " *Ça ira* " fut dressé au milieu de la place.

Et Jean Triadou prit la parole. Je ne vous donnerai pas son discours in-extenso car la place m'est limitée. Mais en voici quelques extraits.

« Le monument que nous venons d'élever sur cette place est en même temps le trophée de la Liberté et le symbole du courage et de l'union des Français.

Les emblèmes qui le décorent sont des plus énergiques. Le sommet de cet arbre majestueux nous représente tous nos droits, et la couronne qui l'entoure nous décrit tous nos devoirs. Voyez ce bonnet magnifique s'élevant dans les nues et nous montrant la liberté foulant aux pieds les tyrans ! Voyez ces attributs augustes : la pique peint la force et le courage, le drapeau tricolore annonce la victoire et l'oriflamme américain qui lui est adossé désigne l'union de tous les peuples libres. Ces étendards, citoyens, nous présagent encore la paix universelle, l'alliance de tous les peuples, le bonheur de tous les humains. Périssent donc à jamais la licence et les troubles, périssent les discordes et les inimitiés … Citoyens et amis, que cet arbre à jamais nous réunisse et nous rallie, que son ombre sacrée honore de sa salutaire influence tous les amis de l'ordre et de la paix, et que la plus douce harmonie se mêle toujours aux transports de l'allégresse et de la joie. »

Nous étions alors en guerre, depuis avril, mais les dangers que courait la patrie ne bridaient pas le bel idéalisme de Jean Triadou. Une décharge de la garde nationale salua sa péroraison, le cortège se reforma et regagna l'Hôtel de Ville. Et sur cette même place, autour de l'arbre de la Liberté, un " *souper fraternel* " groupa bon nombre de citoyens qui « se livrèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit à toute la cordialité possible ».

Je signale en terminant que ce premier arbre de la Liberté dut céder la place, en Février 1794, à un arbre véritable, un " *arbre de la Liberté avec racines* ", qui fut planté avec une semblable solennité.

15. La patrie en danger

Jouer aux soldats n'était pas pour déplaire aux bons bourgeois de Bédarieux. Ils endossaient volontiers le seyant uniforme de la garde nationale et l'arme au poing défilaient crânement dans les rues de la ville les jours de fête. Le service d'ordre, la présence au corps de garde, les patrouilles, ils acceptaient tout cela d'assez bonne grâce. Le jour où il fut question d'aller se battre, l'enthousiasme tomba …

La guerre avait été déclarée à l'Autriche et à la Prusse en 1792. On craignait les agissements de la " cinquième colonne " et l'imagination surexcitée des foules voyait des " brigands " partout. Le 29 Juin, quatre volontaires partirent aux armées. La garde nationale de Bédarieux était sur le qui-vive. Le jour dix hommes assuraient la sécurité et l'ordre. La nuit, ce chiffre était doublé. Toutes les deux heures, des patrouilles en armes se succédaient dans les rues de la cité. La garde nationale fut renforcée, en juillet, par des troupes régulières, 80 soldats du régiment de Provence, chasseurs d'infanterie légère. Ces soldats passablement indisciplinés, furent vite indésirables et quelques semaines plus tard ils furent licenciés.

Le 20 juillet, la patrie était déclarée en danger. Les roulements des tambours accompagnèrent les proclamations lues aux quatre coins de la ville par les magistrats municipaux. Geux-ci demandaient des gardes nationaux volontaires pour la formation des bataillons da marche du district. Il faut croire que l'appel ne fut pas entendu car le 4 août, les magistrats durant revenir à la rescousse.

Quelques jours après, on réorganisa la garde nationale. Huit compagnies de 88 hommes chacune furent formées.

La Convention avait pris en main les destinées de la France. Toute l'Europe s'était coalisée contre nous. Une levée de 300.000 hommes fut ordonnée au debut de 1793. Bédarieux devait fournir 40 " volontaires ". Des volontaires, il n'y en avait pas. Le tirage au sort allait y suppléer.

Le 13 mars, tous les citoyens furent convoqués à l'église Saint-Alexandre, et le saint-lieu fut le théâtre d'un beau tapage. Les Bédariciens n'avaient aucune envie d'être soldats pour de bon. Ils manifestèrent tumultueusement et un bon nombre, pour souligner leur protestation, enlevèrent le cocarde nationale qu'ils portaient. L'église dut être évacuée. L'agitation gagna les rues et des arrestations de " séditieux " s'en suivirent.

Il fallut tout de même les fournir, ces 40 volontaires ! Le lendemain, l'agitation s'étant un peu calmée, le tirage au sort eut lieu, mais il ne s'acheva pas sans troubles. La séance dut être levée dans le plus grand tumulte et les bagarres continuèrent dans la Ville pendant plusieurs jours. Ceux

qui criaient le plus, c'étaient les “ volontaires ” , et tout particulièrement les plus aisés, qui se hâtèrent d'ailleurs de se payer un “ remplaçant ”.

Je ne crois pas que la levée en masse décrétée par la Convention le 27 Juin et publiée à Bédarieux le 19 Juillet ait été l'occasion de semblables scènes. Mais la mauvaise volonté persistait et chacun cherchait à éluder le devoir militaire. Les “ volontaires ” disparaissaient. Le “ maquis ” se peuplait de déserteurs que la gendarmerie recherchait activement.

En septembre, on demanda quatre cavaliers “ volontaires ”. Personne ne se rendit à la première convocation ! Toutefois quelques jours plus lard, une nouvelle proclamation concernant le levée en masse fut mieux accueillie. Après avoir entonné “ l'Hymne des Marseillais ”, on décida que 42 volontaires partiraient le mercredi suivant. Sont-ils vraiement partis ? Quelques-uns d'entre eux ne rejoignirent-ils pas les réfractaires des monts d'Orb ? Des recherches plus poussées me l'apprendront peut-être.

Amis lecteurs ne jetez pas la pierre à Bédarieux en constatant le peu d'empressement de ses enfants à voler aux frontières. Il en était ainsi dans bien des endroits. Il y avait beaucoup à dire sur la légende des “ volontaires de 92 ”. Nos pères n'étaient pas préparés à la conscription el il fallait la coercition pour les faire partir. Beaucoup, je le répète, se cachaient et il en fut ainsi pendant plus de vingt ans. Gendarmes et garnissaires les traquaient. On logeait des troupes dans les localités trop riches en déserteurs et les parents de ceux-ci connaissaient un peu le système des “ dragonnades ”. Quand on mettait la main sur ces “ maquisards ” on les expédiait à la caserne et ils devenaient des héros.

Un enfant de Bédarieux, toutefois, n'a pas eu besoin qu'on le botte pour défendre le pays. Il a laissé un nom dans les annales militaires de la Révolution et de l'Empire : Louis Annibal Escalle. Il est vrai que c'était un soldat de métier.

Escalle naquit à Bédarieux en 1737, d'une famille de notables protestants. Il embrassa la carrière des armes. Devenu lieutenant de grenadiers, il partit pour Minorque, durant la guerre de sept ans, et n'en revint qu'en 1761. Passé au régiment de Royal Roussillon en 1778, il resta dans ce corps jusqu'à son licenciement, en 1791. En 1792, il répondit à l'appel de l'Assemblée Législative. Au mois d'août, il était élu lieutenant-colonel en second des volontaires de l'Hérault. Il combattit en Provence et fut nommé adjudant-général le 25 février 1794. Il fit la campagne d'Italie et fut blessé. Bonaparte, qui s'y connaissait en hommes, le choisit pour faire partie de l'arrnée d'Egypte ; il avait 61 ans. Un coup de feu lui cassa le bras devant Alexandrie. Dès qu'il fut rétabli, il prit part à l'expédition de Syrie et tomba au siège de Saint-Jean d'Acre. Bédarieux se doit de conserver le souvenir de ce vaillant soldat.